



## Objectifs de la formation

Mieux Appréhender la planification en matière d'urbanisme au travers de la connaissance des différents documents et autorisations d'urbanisme.

**Jeudi 11 mai 2023**

à Marsac sur l'Isle

Maison des Communes  
Salle de l'Extension

**Durée : 6 heures**

De 9h à 12h

De 14h à 17h

## Méthode

- Apports théoriques
- Participation active
- Exercices pratiques
- Document pédagogiques remis aux participants

**>> S'inscrire via l'UDM24**

Financement par la commune

Ou bien

**>> Utiliser votre DIF élu**

Financement par la CDC

## Programme

- **La construction de l'Urbanisme réglementaire**
  - Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
  - Le Plan Local d'Urbanisme (PLU et PLUi)
    - L'élaboration
    - La composition
    - Le zonage
    - Le règlement
  - La Carte communale
- **Les différentes procédures :**
  - La Zone d'Aménagement Différé (ZAD)
  - Les Aires de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP)
  - Le Programme Local de l'Habitat (PLH)
  - Le Plan de Déplacement Urbain (PDU)
  - Le Droit de Préemption Urbain (DPU)
  - La Taxe d'Aménagement (TA)
- **Les Autorisations d'Urbanisme**
  - Le Certificat d'Urbanisme (CU)
  - La Déclaration Préalable de travaux
  - Le Permis de Construire
  - Le Permis d'Aménager
  - Le Permis de démolir

**Intervenant : Philippe TOUGNE**

**Responsable Services Techniques**

**Mairie de Coulounieix-Chamiers**